

pays SUD TOULOUSAIN

Consultation

Marché pour la fourniture, l'entretien et la réparation de vélos à assistance électrique

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain
Espace Jallier
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE
Tél : 05 61 97 30 34

Date de lancement : 21 juillet 2023
Date de limite de réponse : 27 août 2023
Durée du marché : jusqu'au 30 juin 2024



Table des matières

1	Pouvoir adjudicateur	2
1.1	Représentants	2
1.2	Diffusion du marché	2
1.3	Contenu de l'offre	2
1.4	Modalités d'envoi de l'offre	2
2	Contexte et objectifs du projet	3
3	Description du marché	3
3.1	Caractéristiques du marché	3
3.1.1	Fourniture de Vélos à Assistance Electrique	3
3.1.2	Fourniture d'équipement des Vélos à Assistance Electrique	3
3.1.3	Prestation d'entretien et de réparation des vélos	4
3.2	Conditions d'exécution du marché	4
3.3	Critères d'attribution des offres.....	4
3.4	Durée du marché.....	4
3.5	Facturation	4
3.6	Situation propre des opérateurs économiques	5
4	Modalités d'exécution.....	5
4.1	Délais de livraison et d'intervention	5
4.2	Les commandes	5
4.3	Le conseil	5

1 Pouvoir adjudicateur

1.1 Représentants

Acheteur public :

PETR du Pays Sud Toulousain
Espace Jallier
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE
Tél : 05 61 97 30 34

Représentant légal : Gérard ROUJAS, Président

Personne en charge du marché : Aurore BLASCO, Chargée de mission Mobilité.

Toute question sur le marché doit être adressée par courriel à energie.climat@payssudtoulousain.fr.

1.2 Diffusion du marché

Ce marché est diffusé par courriel et sur le site du PETR du Pays Sud Toulousain.

1.3 Contenu de l'offre

Les éléments suivants doivent être envoyés par le prestataire lors de sa réponse :

- Le **bordereau de prix unitaires** ci-joint complété et signé ;
- Un **mémoire technique** comprenant :
 - o Fiche technique des VAE
 - o Fiche technique des batteries
 - o Méthodologie de la prestation d'entretien et de réparation des VAE

De plus, l'offre du vendeur sera accompagnée d'une **attestation** dûment datée et signée attestant que ce dernier :

- ne fait pas l'objet d'une interdiction à proposer toute offre commerciale ;
- est en règle au regard de sa situation fiscale et sociale ;
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

1.4 Modalités d'envoi de l'offre

L'offre commerciale sera envoyée avant le **27 août 2023** exclusivement par courriel à energie.climat@payssudtoulousain.fr, en mentionnant l'objet : « Marché pour la fourniture, l'entretien et la réparation de vélos à assistance électrique ».

2 Contexte et objectifs du projet

Le PETR du Pays Sud Toulousain est lauréat de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME. Dans ce cadre, il réalise des expérimentations en matière de services vélo. Parmi ces expérimentations, il souhaite organiser sur son territoire des prêts de vélos à assistance électrique (VAE) auprès du grand public, des agents du PETR du Pays Sud Toulousain et des agents de la Communauté de Communes du Volvestre. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Faire tester le VAE au grand public et aux agents du PETR du Pays Sud Toulousain
- Augmenter la part modale vélo sur le territoire
- Accompagner les changements de comportement en matière de mobilité douce
- Montrer une certaine exemplarité des agents du PETR en matière de déplacements professionnels
- Réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre

3 Description du marché

3.1 Caractéristiques du marché

Le présent marché est un marché de fournitures et de prestations de service. Le prestataire fournira du matériel neuf respectant toutes les normes (française et européenne) en vigueur au moment de la remise des offres et de la livraison.

3.1.1 Fourniture de Vélos à Assistance Electrique

Le PETR du Pays Sud Toulousain souhaite acquérir 2 VAE pour les mettre à disposition du grand public et des agents du PETR. La taille des vélos devra être médiane pour qu'un maximum de personnes puissent utiliser ces vélos. Ces VAE seront de type VTC pour permettre de réaliser des déplacements sur un territoire vallonné et peu aménagé. De plus, ces VAE devront disposer d'une autonomie de batterie suffisante pour parcourir en une charge 40km minimum sur un trajet comportant des dénivelés importants.

Le PETR fera l'acquisition de 3 batteries au total. Les VAE devront être confortables et leur prise en main ergonomique afin de faciliter l'appropriation de l'équipement par des néophytes.

L'éclairage avant et arrière sera intégré. Les 2 VAE disposeront aussi d'une béquille suffisamment robuste.

Les 2 VAE seront enregistrés avec un marquage *Bicycode*.

La garantie des VAE sera de 2 ans minimum

3.1.2 Fourniture d'équipement des Vélos à Assistance Electrique

Le prestataire détaillera dans le bordereau des prix unitaires le tarif des équipements suivants :

- 3 Casques adultes (2 tailles M et 1 taille L)
- 1 casque enfant
- 4 sacoches
- 1 remorque enfant
- 2 gilets de sécurité réfléchissants
- 1 cape de pluie
- 1 bombe anti-crevaison
- 1 antivol U
- 2 écarteurs de danger
- 2 avertisseurs sonores
- 2 paires de garde-boues

- 1 pompe à pied

3.1.3 Prestation d'entretien et de réparation des vélos

Fréquence et délais d'intervention

Le prestataire réalisera une révision des 2 VAE 1 fois par trimestre (soient 4 interventions sur la durée du marché). Les prestations d'entretien seront programmées à l'avance et un calendrier sera établi à la signature du marché.

Les prestations de réparation se feront par bon de commande autant que de besoin. Le prestataire interviendra dans un délai de 48h maximum (jour ouvré) pour réparer les vélos.

Le prestataire mentionnera le délai de livraison pour chaque équipement et pour les 2 VAE qui seront fournis « prêts à rouler ».

Moyens mis en œuvre

Pour réaliser ces prestations, le prestataire devra venir récupérer les vélos dans les locaux du PETR à Carbonne ou les révisera sur place à l'extérieur du bâtiment de l'Espace Jallier. Le PETR ne sera en effet pas en mesure de déplacer les VAE pour les réparer, ni de fournir un espace abrité dédié à la réparation des vélos. Le prestataire devra attester de ses compétences en matière de réparation de vélos à assistance électrique.

Le prestataire réalisera une « démonstration » à l'agent responsable du marché pour la prise en main du matériel à sa livraison.

3.2 Conditions d'exécution du marché

Le marché est conclu sans minimum mais avec un maximum de **4200€ TTC pour la fourniture des VAE** et de **900€ pour les prestations de réparation et d'entretien des vélos**. Le PETR du Pays Sud Toulousain n'est pas tenu de passer commande de l'ensemble des équipements figurant sur le marché.

Les VAE et les équipements acquis ou réparés par le PETR seront livrés au siège, 34 avenue de Toulouse à Carbonne pendant les horaires d'ouverture (9h – 12h et 14h – 17h).

3.3 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le choix des offres sont les suivants :

- Prix : 30 % ;
- Caractéristiques techniques du matériel : 30%
- Modalités des prestations d'entretien et de réparation des VAE 30%
 - Délais d'intervention (15%)
 - Moyens mis en œuvre et compétences du prestataire (15%)
- Engagement sociétal et environnemental de la structure : 10 %.

La note attribuée au prestataire pour le prix est calculée de la façon suivante : (30 x (offre la moins chère / offre du candidat)). Une note globale sur 100 permettra de classer les offres.

3.4 Durée du marché

Le marché signé avec le prestataire qui sera retenu est conclu pour la période comprise entre la date d'attribution du marché et le 30 juin 2024.

3.5 Facturation

La facturation du matériel (VAE et équipements) se fera à la commande.

Les prestations d'entretien seront facturées au fur et à mesure des commandes réalisées.

Le règlement s'effectuera par virement administratif à réception de la facture par voie électronique à administration.generale@payssudtoulousain.fr, et à energie.climat@payssudtoulousain.fr en copie, ou bien par courrier.

Le paiement sera effectué sous 30 jours après réception de la facture. Celle-ci devra **mentionner le nom du projet concerné**, à savoir « Mobilité ».

A réception du paiement, le prestataire fournira une facture acquittée : mention facture acquittée, datée, signée, mode de paiement.

3.6 Situation propre des opérateurs économiques

Le prestataire est une structure résidant sur le territoire national. Il dispose des éléments administratifs nécessaires pour pouvoir répondre au présent marché et réaliser les prestations demandées.

4 Modalités d'exécution

4.1 Délais de livraison et d'intervention

Le PETR commandera les VAE et les équipements à la signature du marché.

Concernant les prestations d'entretien et de réparation, elles se feront tout au long du marché sous forme de bons de commandes.

4.2 Les commandes

Aucun rythme de commande ni aucune quantité minimale ne sera imposé au PETR du Pays Sud Toulousain.

Les bons de commande seront notifiés au titulaire du marché par courriel. Ils émaneront du service Energie Climat du PETR du Pays Sud Toulousain. Toutefois, un devis quantitatif estimatif est joint au marché.

Le titulaire du marché devra accuser bonne réception du bon de commande par retour de courriel à l'adresse suivante : energie.climat@payssudtoulousain.fr. A défaut de réponse dans les 4 jours ouvrés, le bon de commande sera réputé accepté. Le numéro du bon de commande sera impérativement rappelé sur le bon de livraison. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

4.3 Le conseil

Le titulaire du marché aura une fonction de conseil sur les aspects techniques pour le choix des VAE et de leurs équipements.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 97 30 34



www.payssudtoulousain.fr



contact@payssudtoulousain.fr